

COMITE CENTRAL

AUX CLUBS VAUDOIS

Lausanne, le 14 juillet 2020

Cher Président, Chère Présidente,

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire de l'AVB du 2 juillet 2020, les clubs ont décidé d'augmenter la redevance pour l'AVB de Fr. 25. - sur les licences séniors, U20, U17, U15, U13.

Ce montant représente le budget de fonctionnement que les clubs payaient dans le courant du mois de février (pour la saison 2019/2020, 438,- par équipe).

Ainsi les montants des licences pour la saison 2020/2021 seront les suivants :

Sénior 2000 et avant		Fr. 170.-
Junior U20	2001-2002-2003	Fr. 135.-
Cadet U17	2004-2005	Fr. 110.-
Benjamin U15	2006-2007	Fr. 100.-
Minime U13	2008-2009	Fr. 70.-
Écoliers U11	2010-2011	Fr. 40.-
Colibri U9	2011-2012	Fr. 40.-
Easybasket U7	2013-2014 et suivant	Fr. 40.-
NOC licence joueur sans compétition		Fr. 35.-
Officiels		Fr. 45.-

Tout en vous remerciant de prendre note de ce qui précède nous vous souhaitons un bon été

Anne-Catherine Doyer

Responsable des finances